

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie La Forêt des Découvertes Inc.	Numéro de permis 2020032	Date d'inspection Le 22 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie la Forêt des Découvertes Inc.		Numéro de téléphone (506) 509-0079	
Adresse 70 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	29 nov. 2023	
Commentaires : Dans le parc clôturé des préscolaires, seulement l'équipement de jeux fixe est disponible pour jouer. Un plan est en place afin d'avoir du matériel de jeux en quantité suffisante accessible aux enfants en tout temps de l'année.			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	29 nov. 2023	
Commentaires : Le matelas à langer dans le groupe des 2-3 ans a une fissure dans le recouvrement sur le dessus. Le matelas doit être remplacé pour s'assurer qu'il est couvert d'une enveloppe étanche.			

Commentaires généraux
- Le ratio enfant-éducatrice est respecté lors de l'inspection de renouvellement du permis. - Un suivi sera fait afin de vérifier que les éducatrices ont terminées leur 10h obligatoire de perfectionnement professionnel d'ici le 31 janvier 2023. - Observations: - Les enfants de tous les groupes ont mangé leur collation, sont allés à l'extérieur, ont mangé leur diner et ont fait la période de repos. - Le groupe de 2-3 ans a fait un bricolage qui consistait à coller les plumes de leur choix sur leurs hiboux en carton.

original signé par
Janel Aubut

Le 27 novembre 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Naomie L. Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 novembre 2023

Date